

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [sophie-marier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/90c1ff92b78fa09407e1b0ea>

Date d'obtention : 2021-11-18 16:25:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'intervention Sexto est une méthode d'intervention conçue pour les établissements secondaires constitués d'adolescent et non d'adulte, car cette méthode d'intervenir est pour les adolescents. Sexto est pour la pornographie juvénile, donc un âge inférieur à 18 ans. C'est une intervention qui se fait rapidement par un ou une intervenante qui a fait sa formation soit en présentiel ou en ligne. Après environ 4 jours, le dossier est clos. C'est une méthode qui va venir sécuriser directement la victime. Cette méthode fonctionne seulement si tous les acteurs sont dans une école secondaire. C'est aussi une intervention qui consiste à collaborer avec la police. Comme intervenant, il est interdit de regarder les sextos, photos, vidéos, etc. que l'on peut retrouver dans le téléphone, car c'est un acte criminel.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

- Protéger la victime plus rapidement
- Fermer le dossier plus vite
- Intervenir en sachant bien la procédure
- Être plus organisé

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

être sur de ne pas voir le contenu sexto dans le téléphone.
Garder la confidentialité